Mairie du Boullay-Thierry

B.T. INFO N ° 24

Mars—Mai 2024

Décisions adoptées par le Conseil municipal lors des séances :

du 20 mars 2024

Présent(e)s : *Mmes Perret-Gentil, Delacourt, Guérin, Polvé / MM. Giroux, Jouatel, Gaulupeau, Besnard, Cottin, Dony, Poquet, Rollet.* Absents / Excusés : *MM. Alvarez, Dufour, Mauduit.*

et du 13 avril 2024

Présent(e)s : *Mmes Perret-Gentil, Delacourt, Guérin, Polvé / MM. Giroux, Gaulupeau, Alvarez, Cottin, Dony, Mauduit, Poquet, Rollet.* Absents / Excusés : *MM. Besnard, Dufour, Jouatel.*

BUDGET COMMUNAL EXECUTE 2023 — FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (euros et %)

Dépenses

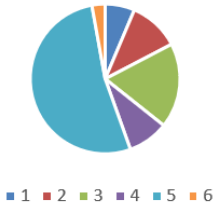

1– Achats (dont énergie)	21.768	6,38
2– Services extérieurs	37.411	10,97
3- Personnel	62.569	18,34
4- Indemnités	30.107	8,83
5– Gestion	179.521	52,63
6— Autres	9.733	2,85
TOTAUX	341.109	100,0

Recettes

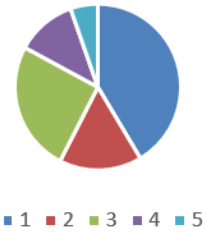

1— Excédents antérieurs	320.260	41,43
2— Impôts & taxes	124.562	16,11
3—Fiscalité locale	195.955	25,35
4—Subventions & partenariats	91.025	11,77
5— Autres produits, loyers, redevances,...	41.253	5,34
TOTAUX	773.055	100,0

Mairie

Coordonnées :

Adresse postale : 2 rue du Vieux-Puits
Nouvelle adresse physique (jusqu'à fin 2024) : Maison des Associations
28210 LE BOULLAY-THIERRY
Tél. 02 37 38 32 71
mairie.boullaythierry@wanadoo.fr
https://www.le-boullay-thierry.com

Horaires :

* Mardi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h30/12h00 et 13h00/17h30)
* Mercredi : 10h00/12h00 et 14h00/18h30 (permanence de M. le Maire l'après-midi)
* Vendredi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h00/12h00 et 13h00 à 15h30) (fermeture à 12h00 le 1er vendredi du mois)
* 1er Samedi du mois : 09h00/12h00

BUDGET D'INVESTISSEMENT (euros et %)

Dépenses

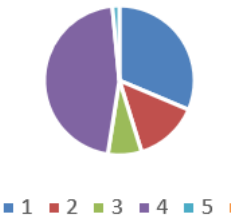

1 — Déficit reporté	90.966	31,38
2— Dotations & réserves	40.242	13,88
3– Remboursement des emprunts	21.032	7,26
4– Immob. Incorporelles (achats & aménagements)	133.277	45,98
5— Autres	4.330	1,50
TOTAUX	289.847	100,0

Recettes

1- Subventions	158.468	76,84
2—Dotations & réserves	44.833	21,74
3— Autres	2.924	1,42
TOTAUX	206.225	100,0

Ce bulletin, destiné à l'information des habitants, **n'a pas de valeur juridique**.
Seule, la Mairie est habilitée à fournir une information officielle aux administrés.

RAPPEL

Election des membres du Parlement européen (scrutin à un seul tour) le dimanche 9 juin 2024.

PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN : VOTEZ !

Accueil des électeurs : 8H00 / 18H00.

Ressources communales

1 — Fiscalité locale : reconduction des taux en vigueur (%) (Délib. n° 2024-011)

- Taxe foncière bâti : 40,22
- Taxe foncière non bâti : 26,90
- Cotisation foncière des entreprises : 12

2 — Montant de la redevance Télécoms 2024 (Délib. n° 2024-006) : 445.53 €.

Environnement, propreté et cadre de vie / RAPPEL

Des négligences ayant été constatées dans différents secteurs de la commune, la Mairie invite instamment les propriétaires / occupants à effectuer de manière régulière l'entretien des trottoirs et le curage des caniveaux qui bordent leur terrain. Il est également indispensable de veiller à la propreté des espaces communs (plates-bandes, terre-plein devant l'école, abords du Marchis et des lotissements, point de collecte du verre usagé, etc.).

Chantiers communaux / Etat d'avancement

A — Rénovation et mise aux normes du bâtiment de la Mairie (Délib. n° 2024-005)

1— Attribution des marchés : sous la conduite du cabinet Ostinato (maître d'œuvre), la procédure, lancée en janvier 2024, a abouti, le 19 mars, à la désignation des 10 entreprises qui interviendront.

2— Transfert des services municipaux dans la Maison des Associations : il est effectif depuis le 6 mai.

3— Travaux : ils ont commencé le 10 mai et dureront au minimum jusqu'à la fin 2024.

B — Aménagement de l'abribus rue du Marchis (sécurité des collégiens et lycéens) : l'étude préalable étant achevée, les travaux d'aménagement vont commencer incessamment.

C — Aménagement du « Bosquet » : l'acquisition de la parcelle étant maintenant finalisée, le terrain a été débroussaillé et remblayé. La clôture séparant cette parcelle du parc du château va bientôt être mise en place.

Gestion de l'eau potable

- La cartographie des installations (identification des points d'eau et des conduites) a été réalisée.
- Les relevés initiaux des compteurs individuels ont été effectués début mai, ce qui permettra à AQUAD (société gestionnaire) d'établir les factures initiales.

Agenda de la commune et des associations

- Réunion « Compostage » (Mairie/Agglo) : jeudi 30 mai (18H00)
- Foire à tout (ACSBT) : dimanche 2 juin (allée des Tilleuls) (9H00-18H00)
- Concert de la Chorale Sainte-Ève (APBT) : samedi 22 juin (20H00) (église Saint-Lubin)
- Kermesse de l'école (ALPE) : dimanche 23 juin.

Bibliothèque associative (APBT) : Maintien du prêt de livres (réservation sur le site Internet communal), mais interruption des rencontres périodiques jusqu'à nouvel ordre.

Alertes — Urgences : Soyez informé(e)s **sans délai** en téléchargeant (sur votre téléphone portable, PC ou tablette) l'application « PanneauPocket » : https://ww.panneaupocket.com